

Internat - Équipements nécessaires et informations

Équipement fourni par le lycée

Le lycée met à la disposition de chaque interne :

- Un lit de 190 × 80 cm
- Un sommier
- Un matelas
- Un bureau
- Une armoire

Dégradations

Toute détérioration constatée au sein de l'établissement sera facturée aux familles des élèves concernés. Le montant correspondant apparaîtra sur la facture de pension.

Trousseau à prévoir

Chaque interne doit apporter :

- 1 traversin ou 1 oreiller avec sa taie
- 1 alèse
- 1 paire de draps (le drap-housse est indispensable)
- 1 couverture ou 1 couette
- 2 cadenas (pour l'armoire et le casier)
- Le linge et les objets de toilette personnels
- Un réveil

Important

⚠ **Le sac de couchage n'est pas autorisé.**

⚠ **Les bombes aérosols sont interdites** (déodorants, laques, etc.). Merci de prévoir des produits sous forme de **stick, crème ou roll-on**.

Étudiants de BTS

Les étudiants de BTS peuvent bénéficier, sur demande et dans la limite des places disponibles, d'un hébergement en chambre de 4 lits. Un demi-étage de l'internat leur est réservé et fonctionne en **semi-autonomie**, avec une vérification des retours à **21 h 30**.

Les chambres sont **non mixtes**, tandis que le demi-étage est **mixte**.

La priorité est accordée aux étudiants de **1^{re} année**. Les étudiants de **2^e année** peuvent également être accueillis si des places restent disponibles, avec une priorité donnée aux **maîtres au pair**.

Le lycée recherche un maître au pair.

Majeur, en BTS, ses missions seront les suivantes :

Un dimanche sur deux : accueillir et assurer la surveillance d'un groupe d'environ **10 étudiants maximum** à l'internat.

Une semaine sur deux : assurer le suivi des étudiants de BTS autonomes en effectuant un **appel le matin et le soir**, afin de vérifier leur présence et le signaler aux assistants d'éducation.

Ce dispositif permet de concilier l'autonomie des étudiants avec un accompagnement régulier garantissant leur sécurité et le bon fonctionnement de la vie en internat.